

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
TROISIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
(2009-2010)
LE 20 OCTOBRE 2009**

01.00 OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 heures, la séance est ouverte par Madame Diane Soucy, vice-présidente du comité exécutif.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 20 OCTOBRE 2009 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME DIANE SOUCY, ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Lise Beauchamp-Brisson (18)
Marie-Louise Kerneïs (7)
Catherine Martin (9)

Tous commissaires formant quorum.

ET :

MM. les commissaires représentants du comité de parents

Luc Joly, niveau primaire
Marc Viau, niveau secondaire

AINSI QUE :

M^{mes} Susan Tremblay, directrice générale
Michelle Fournier, directrice générale adjointe
M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint
M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

MM. Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles
Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières

ÉTAIENT ABSENTS

M^{mes} Josyane Desjardins (16), Claudette Labre-Do (13), commissaires
M. Éric Allard (10), commissaire

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

C.E.-03089-10-09 04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise-Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que rédigé, à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 septembre 2009

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE

09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 Liste des comptes - Validation

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.01 Réfection de la toiture – École des Timoniers : Appel d'offres # P-05-022-09

11.02 Réfection de la toiture – École des Moussaillons : Appel d'offres # P-06-069-09

11.03 Protocole d'entente avec la Ville de Saint-Rémi : Utilisation et entretien du stationnement à l'école Saint-Viateur-Clotilde-Raymond

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

1. Remboursement des frais de déplacement

En suivi.

2. Contrats de transport de type berline ou familial

En suivi.

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

C.E.-03090-10-09

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2009

CONSIDÉRANT l'article 182 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que les articles 154 à 166, 169, 170, 171, 172, 173, 175.4 à 177.2 s'appliquent au comité exécutif, compte tenu des adaptations nécessaires;

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Louise Kerneis, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 septembre 2009.

Et que le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 septembre 2009 soit approuvé tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE

09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 LISTE DES COMPTES - VALIDATION

Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, confirme ne pas avoir eu de questions relativement à la liste des comptes qui se rapportent à la période commençant le 11 septembre 2009 et se terminant le 13 octobre 2009.

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

C.E.-03091-10-09

11.01 RÉFECTION DE LA TOITURE – ÉCOLE DES TIMONIERIS : APPEL D'OFFRES # P-05-022-09

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marc Viau, commissaire,

d'octroyer le contrat pour la réfection de la toiture à l'école des Timoniers à **Toitures Roger Lapointe Inc.** pour un montant forfaitaire de soixante-dix-sept mille six cent cinquante-huit dollars (**77 658 \$**) taxes incluses, le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 15 octobre 2009.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.02 RÉFECTION DE LA TOITURE – ÉCOLE DES MOUSSAILLONS : APPEL D'OFFRES # P-06-069-09

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier. Étant donné que le montant de la plus basse soumission est inférieur à vingt-cinq mille dollars (25 000 \$), le point est retiré de la présente séance.

C.E.-03092-10-09

**11.03 PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA VILLE DE SAINT-RÉMI :
UTILISATION ET ENTRETIEN DU STATIONNEMENT À L'ÉCOLE
SAINT-VIATEUR-CLOTILDE-RAYMOND**

Madame Diane Soucy, commissaire, ne prendra pas part aux discussions; elle ne se retire pas, faute de quorum et Madame Marie-Louise Kerneis, présidera.

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les intérêts communs de la Ville de Saint-Rémi et de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries concernant le nouveau stationnement à l'école Saint-Viateur-Clotilde-Raymond;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Joly, commissaire représentant du comité de parents, niveau primaire,

que les membres du comité exécutif acceptent le protocole d'entente avec la Ville de Saint-Rémi joint à la présente concernant l'utilisation et l'entretien du stationnement à l'école Saint-Viateur-Clotilde-Raymond.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le protocole.

Le vote est demandé par Madame Diane Soucy, commissaire, et se lit comme suit :

ONT VOTÉ POUR : 3
ABSTENTION : 1

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES
COMMUNICATIONS**

**13.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT
SCOLAIRE**

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

C.E.-03093-10-09

15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 10,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que la présente séance ordinaire soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire générale

A.14.02

D:\Textes\2009-2010\CEX\PROCES-VERBAUX\20 octobre 2009 - A.14.02.doc